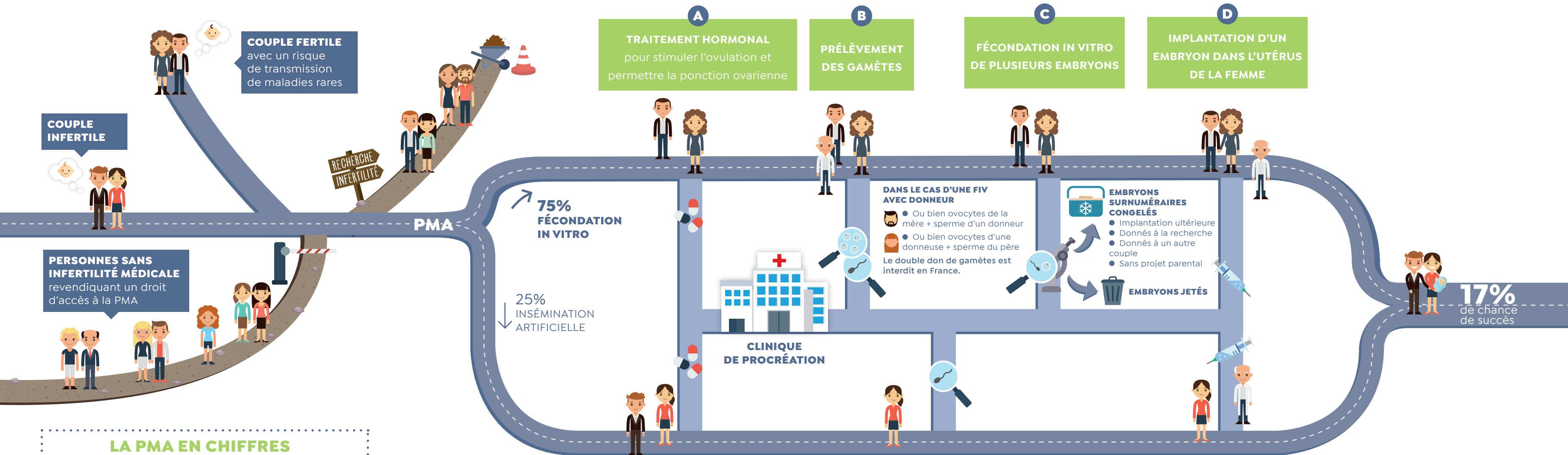


L'ÉLARGISSEMENT DE LA PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE (PMA)

La Procréation Médicalement Assistée (PMA) est une technique qui tend initialement à remédier à une infertilité médicalement constatée. Son cadre d'application a été élargi pour des parents porteurs d'une maladie grave transmissible. Aujourd'hui, certaines personnes revendiquent cette technique à des fins autres que celles du traitement de l'infertilité.



PERSONNES SANS INFERTILITÉ MÉDICALE
revendiquant un droit d'accès à la PMA

COUPLE INFERTILE

COUPLE FERTILE
avec un risque de transmission de maladies rares

RECHERCHE INFERTILITÉ

PMA

75% FÉCONDATION IN VITRO

25% INSÉMINATION ARTIFICIELLE

CLINIQUE DE PROCRÉATION

17% de chance de succès

LA PMA EN CHIFFRES

1 COUPLE SUR 6 CONSULTÉ POUR INFERTILITÉ

17% DE SUCCÈS

221 538 EMBRYONS SURNUMÉRAIRES SONT STOCKÉS CONGELÉS, DONT **1/3 SANS** PROJET PARENTAL

18 EMBRYONS CONÇUS POUR UNE NAISSANCE

1 COUPLE SUR 10 POURSUIT DES TRAITEMENTS

A
TRAITEMENT HORMONAL
pour stimuler l'ovulation et déterminer le meilleur moment pour pratiquer l'insémination

B
PRÉLÈVEMENT DU SPERME

- Ou bien le sperme du père (Insémination artificielle intraconjugale ou IAC)
- Ou bien le sperme d'un donneur issu d'une banque de sperme (Insémination artificielle avec don de sperme ou IAD)

C
INSÉMINATION

A
TRAITEMENT HORMONAL
pour stimuler l'ovulation et permettre la ponction ovarienne

B
PRÉLÈVEMENT DES GAMÈTES

C
FÉCONDATION IN VITRO DE PLUSIEURS EMBRYONS

D
IMPLANTATION D'UN EMBRYON DANS L'UTÉRUS DE LA FEMME

DANS LE CAS D'UNE FIV AVEC DONNEUR

- Ou bien ovocytes de la mère + sperme d'un donneur
- Ou bien ovocytes d'une donneuse + sperme du père

Le double don de gamètes est interdit en France.

EMBRYONS SURNUMÉRAIRES CONGELÉS

- Implantation ultérieure
- Donnés à la recherche
- Donnés à un autre couple
- Sans projet parental

EMBRYONS JETÉS